

LA NORMALISATION

UN CADRE
DE PROGRÈS
POUR TOUS

LA NORMALISATION VOLONTAIRE :
UN VRAI PLUS POUR LE
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
DES PME ET ETI

Patrice Garcia

Délégué Régional Occitanie, Groupe AFNOR
Te : 05 61 39 76 70 | Mail : patrice.garcia@afnor.org

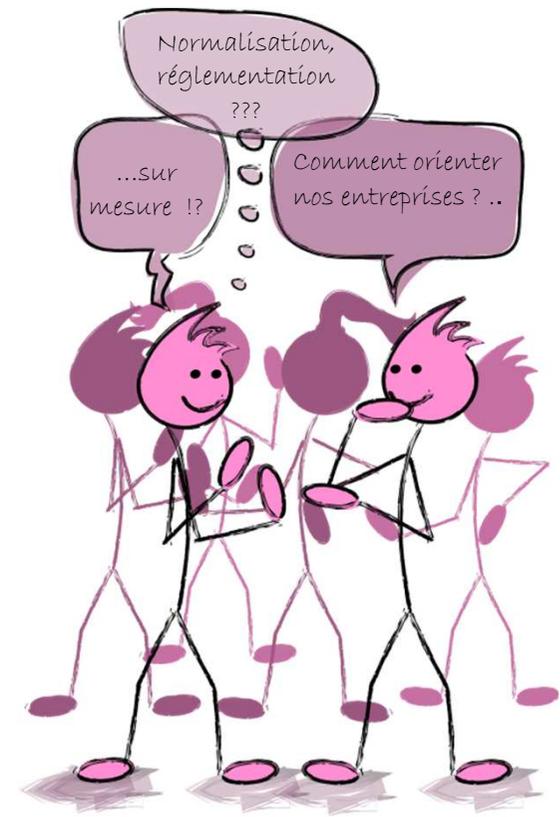
Fabrice Fauroux

Responsable développement
Innovation, Services sur mesure, AFNOR Normalisation
Te : 01 41 62 80 98 | Mail : fabrice.fauroux@afnor.org

afnor
NORMALISATION

OBJECTIFS DE NOTRE RENCONTRE

- Mieux connaître le **Groupe AFNOR** et sa Délégation Régionale
- (Re)découvrir la **Normalisation**
- Comprendre comment la normalisation peut être un levier de **compétitivité**, de **performance**, d'**innovation**, pour vos organisations et vos projets
- Découvrir les **solutions sur mesure** et de proximité pour accompagner les entreprises régionales dans leurs projets



LE GROUPE AFNOR

Groupe AFNOR

Source de confiance depuis 1926

Groupe international, le groupe AFNOR conçoit et déploie des solutions fondées sur les normes volontaires, partout dans le monde. Il est au service de l'intérêt général dans sa mission de normalisation et exerce dans le domaine concurrentiel des activités de formation, de veille et d'information professionnelle et technique, d'évaluation et de certification.

Des solutions de confiance autour de 4 domaines de compétences

afnor NORMALISATION

Animateur de la normalisation nationale, AFNOR Normalisation accompagne et guide les professionnels pour l'élaboration des normes volontaires nationales et internationales.

afnor ÉDITIONS

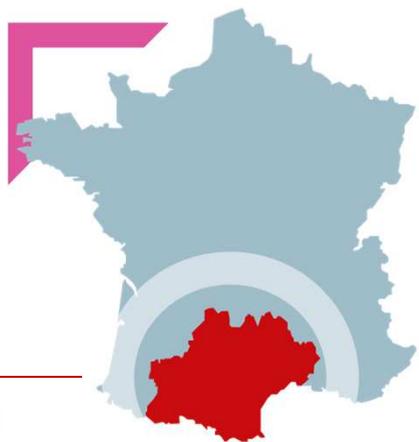
Distributeur officiel des normes volontaires en France, AFNOR Editions propose des solutions de veille et d'information professionnelle et technique, à l'ergonomie soignée pour une utilisation facile en ligne.

afnor COMPÉTENCES

AFNOR Compétences propose une gamme complète de formations à toutes les organisations et personnes souhaitant mieux appréhender le contexte réglementaire, normatif et technique, et le mettre en pratique.

afnor CERTIFICATION

AFNOR Certification réalise des prestations de services et d'ingénierie en certification et évaluation de produits, systèmes, services et compétences, délivrées sous des marques telles que AFAQ, NF, ou écolabel européen.



LA DELEGATION OCCITANIE
DU GROUPE AFNOR
**ACCOMPAGNE
VOTRE
PERFORMANCE**

TOULOUSE

Patrice Garcia
Délégué Régional



Nathalie Maraval
Assistante



Violette Péliou
Assistante



05 61 39 76 76
delegation.toulouse@afnor.org

MONTPELLIER

Christine Sorli
Déléguée Régionale Adjointe



Corinne Miramont
Assistante



04 99 52 24 00
delegation.montpellier@afnor.org

**VEILLE
INFORMATION
ORIENTATION
CONSEIL**

DES A PRIORI

ET D'IDEES RECUES ...

AFNOR NORMALISATION

SOURCE DE CONFIANCE DEPUIS 1926

Règlement européen 1025 - 2012

Association loi 1901, non gouvernementale,
reconnue d'utilité publique.

Deux missions principales en application du
décret N°2009-697 :

- **Conseiller et appuyer** les stratégies de normalisation de nos clients partenaires au niveau national, européen et international
- **Animer** la normalisation nationale et **représenter** la France



19 000

Professionnels impliqués en
normalisation



90%

Des normes sont élaborées au niveau
européen ou international



2^{ème}

Organisme européen et dans le top 6
dans le monde, aux côtés de
l'Allemagne, des États-Unis, du
Royaume Uni et du Japon



8

Thématiques pour la Stratégie
Française de Normalisation
2016 - 2018



21

Bureaux de normalisation sectoriels à
coordonner



245

collaborateurs

IL Y A NORME... ET NORME

Normes législatives

Lois françaises, directives ou règlements européens, internationaux

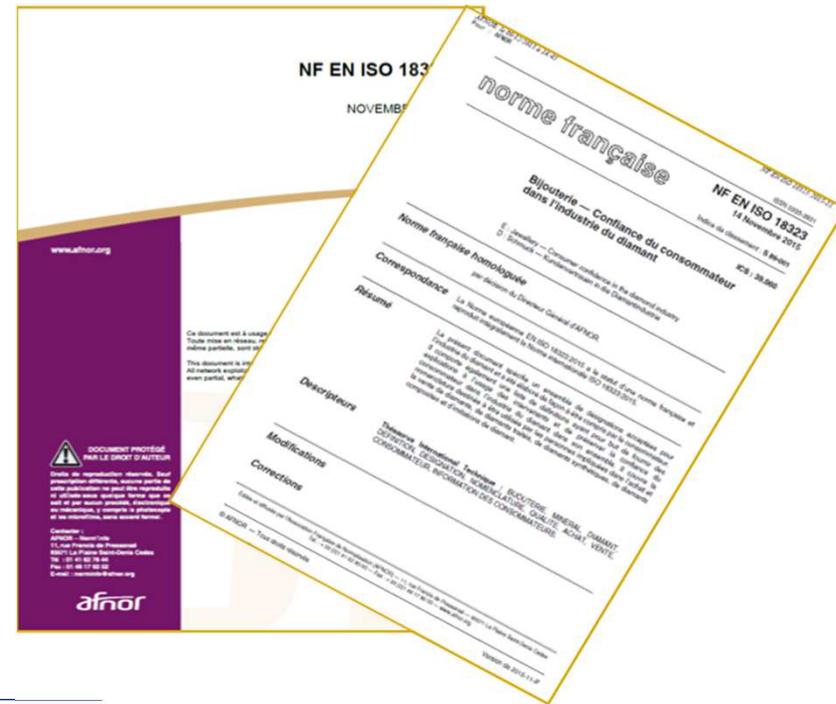


Normes réglementaires

Décrets, Arrêtés



Normes juridiques
OBLIGATOIRES



Normes techniques
VOLONTAIRES

UN CADRE DE RÉFÉRENCE

La norme volontaire fournit des **lignes directrices**, des prescriptions techniques ou qualitatives pour des produits, des services ou des pratiques.

Elle agit ainsi comme un cadre de référence pour tous les secteurs professionnels.



QUE DIT LA NORME ?

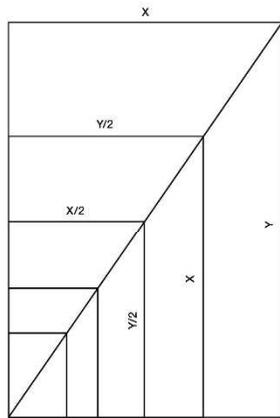
Traité de géométrie semblable

La norme définit les règles de dimensionnement applicables aux formats de papier des séries A, B et C dans leurs usages administratif, commercial et technique.

Elle concerne aussi certaines catégories d'imprimés – formulaires, catalogues, etc. Le principe : des gammes de formats conçus de manière que chacun d'eux s'obtienne en divisant en deux parties égales le format immédiatement supérieur, parallèlement au petit côté.

2 : 1
Les surfaces de deux formats successifs composent donc le rapport 2 : 1. En résumé, tous les formats de chaque série sont géométriquement semblables. Pour les besoins de l'identification du sens machine, les dimensions de la feuille doivent être exprimées en millimètres (594 x 841 mm par ex.), la seconde dimension devant correspondre à la dimension parallèle au sens machine.

Principe de similarité
« $h/l = l/(h/2)$ »



PARFAIT !

Avantage matériel

C'est donc une chose acquise : quel que soit le format, les proportions de ce qui se trouve sur la page sont les mêmes. Un avantage évident quand il s'agit de réduire les dimensions de moitié, par exemple pour la photocopie. De même, un fichier Word, PDF ou prépresse créé au format A4 s'imprime naturellement en A3. L'avantage vaut également côté équipements, avec du matériel d'impression, de scan ou de fax parfaitement uniformisé, quand il ne s'agit pas tout simplement du mobilier destiné à recevoir des documents dans ledit format ! Vive l'ISO.



Chi va piano...

La formule a quelque-chose de délicieusement latin et savant, mais qu'est-ce au juste qu'un in-quarto ? C'est tout simple. Partons d'une feuille à plat, « in-plano » : pliée une fois, elle devient un « in-folio » (deux feuillets, quatre pages), deux fois, un « in-quarto » (quatre feuillets, huit pages), trois fois, « in-octavo » (huit feuillets, seize pages), quatre fois, « in-seize » (seize feuillets, trente-deux pages). Et voilà pourquoi le nombre de pages de ce livre est forcément un multiple de quatre...



Da Vinci commode

Léonard de Vinci a-t-il inventé la norme ISO 216 ? En tout cas, son Codex Atlanticus est une occasion de montrer que déjà, en cette fin de quatorzième siècle, les papiers ont un format. En l'occurrence un format atlantique, celui des atlas (64,5 x 43,5 cm). Mais l'origine est plus ancienne. En France, au XIV^e siècle, une ordonnance royale oblige les moulins à signer leur production d'un filigrane, pour éviter les réductions abusives. La forme des filigranes donne leurs noms aux papiers : Petit Raisin, Raisin, Jésus, Grand Jésus... À la fin du XVIII^e siècle, l'Allemand Georg Christoph Lichtenberg observe que lorsque le rapport hauteur/largeur d'une feuille est égal à $\sqrt{2}$, ces proportions sont conservées quand on plie la feuille dans son côté le plus long. En fait, Léonard l'aurait observé avant lui...

A0 pour l'Allemagne

La Révolution française, soucieuse d'uniformité, s'empare du principe. Le format « grand registre » est créé, équivalent à l'actuel A2. Mais cette belle rigueur s'émousse vite. Un siècle passe. C'est en Allemagne, en 1922, qu'est défini le format A0, soit 1 m². La même norme, baptisée ISO 216, est introduite en France en 1970. Mais aux États-Unis et au Canada, on reste fidèle au format US letter, soit 21,6 x 27,9 cm. Rien à voir, cependant, avec le 21 x 27 cm utilisé en France jusque dans les années 60. Manifestement, un peu de rigueur ne pouvait pas faire de mal...

25

NF ISO 668 - V1 en 1967 Révision 2014

CONTENEUR MARITIME

Quand le commerce sort en boîte

Une énorme caisse en acier, que l'on peut manipuler à l'envi, poser sur un train, un bateau ou un camion, et dans laquelle on peut transporter tout et n'importe quoi, des scooters, des T-shirts, des bananes, des smartphones... Idée simplissime, géniale qui, une fois normée, a tout changé : les ports se sont transformés en gigantesques parkings, les grues et les portiques ont remplacé les dockers. Avec le conteneur, le transport maritime a explosé, ouvrant la voie à une mondialisation galopante de l'économie.



600
MILLIONS
de conteneurs
déchargés
chaque année
dans de monde.
(Source : Les Échos - 4 sept
2014)



0,17 €
LE KILO
C'est le coût
moyen du
transport
maritime par
conteneur
aujourd'hui.
(Source : La Croix,
23 juin 2011)

20
CONTENEURS
sont chargés
chaque seconde
dans le monde.
(Source : The Provence
Herald - 25 mai 2015)

LES 8 RAISONS QUI FONT DES NORMES DES DOCUMENTS PAS COMME LES AUTRES

1



Ouverture

2



3



4



Volontaire

5



Terrain de Jeu

6



Simplification

7



Validation

8



Un patrimoine
vivant



Vous avez utilisé ce document, faites part de votre expérience à ceux qui l'ont élaboré.
Scannez le QR Code pour accéder au questionnaire de ce document
ou retrouvez-nous sur <http://norminfo.afnor.org/norme/119462>



**La normalisation... ?
Ca n'est que pour les
grandes entreprises !**

**24% de nos clients
sont des PME**



LA NORME = SERVIR L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

- ➔ **Pour les entreprises,** la norme volontaire est synonyme de performance, de compétitivité, de qualité, d'innovation et de sécurité.
- ➔ **Pour les collaborateurs** d'une entreprise, elle améliore les conditions de travail et de sécurité.
- ➔ **Pour les acteurs publics,** elle aide à la mise en œuvre des politiques publiques et à traiter les enjeux sociétaux
- ➔ **Pour les collectivités,** elle facilite et simplifie leurs consultations et leurs achats.
- ➔ **Pour les consommateurs,** elle améliore la confiance à accorder aux produits et services achetés.



La normalisation identifie de manière consensuelle les bonnes pratiques et les associe durablement à la vie de l'entreprise. ”

Le responsable de l'une des divisions Ingénierie d'EDF

NORME = INTÉRÊT DES PARTIES INTÉRESSÉES

Les parties intéressées, qui sont-elles ?

Des professionnels engagés provenant de tous les secteurs économiques et sociaux, (entreprises, organisations professionnelles, administrations et collectivités territoriales, associations de consommateurs et de protection de l'environnement...)

Les parties intéressées, quels rôles ?

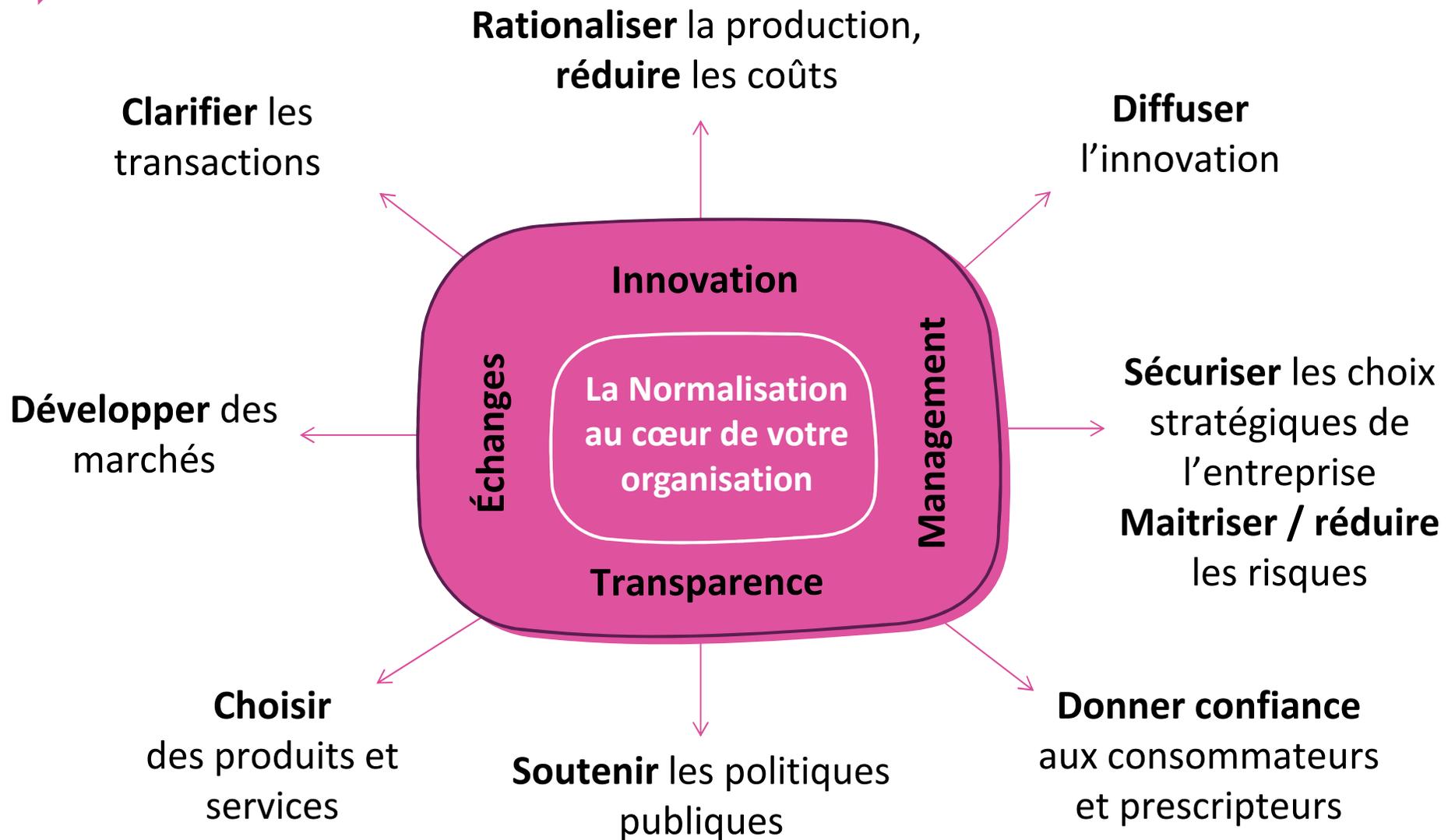
- constituent la base même du système français de normalisation,
- **apportent compétences et expertises** qui, pour chaque sujet, assurent la qualité de la norme,
- **fournissent le contenu technique** des documents et leur mise à jour
- **contribuent fortement à promouvoir de nouveaux sujets** ou de nouveaux documents, en exprimant les besoins de leur secteur,
- **composent les délégations françaises**, participant ainsi aux travaux européens et internationaux.



Exemples de parties intéressées impliquées dans les travaux de rédaction de la norme ISO 26000 (*) :

- Représentants d'entreprises
- Représentants des salariés
- Représentants des pouvoirs et autorités publiques
- Représentants d'ONG
- Représentants de consommateurs
- Représentants d'organismes de conseil, recherche et autres

LA NORMALISATION... POUR QUELS OBJECTIFS ?



UN LEVIER DE COMPÉTITIVITÉ

La normalisation, un **accélérateur** pour la **croissance** de votre entreprise et un **passport** pour mieux **vendre** hors de nos frontières :

Contribuer à la normalisation volontaire, c'est :



20%

de plus de croissance du chiffre d'affaires pour les entreprises



19%

de plus de chiffre d'affaires des entreprises à l'export



15 Mds€

C'est l'apport annuel estimé de l'utilisation des normes volontaires au chiffre d'affaires des entreprises françaises.

Source : BIPE - étude impact 2016, AFNOR Normalisation



LA NORMALISATION = LEVIER DE COMPÉTITIVITÉ

ACCÉLÉRATEUR DE CROISSANCE



20%

de plus de
croissance du
chiffre d'affaires
pour les entreprises

Autrement dit, **participer au processus de normalisation ouvre des marchés** : cela permet à l'entreprise d'être au bon endroit, au bon moment, avec le bon produit ou le bon service.

Les normes volontaires agissent donc en **accélérateur de croissance**. Ou, de manière défensive, en facteur évitant de la dégrader.

LA NORMALISATION = LEVIER DE COMPÉTITIVITÉ

PASSEPORT POUR MIEUX VENDRE HORS DES FRONTIÈRES



19%

de plus de chiffre
d'affaires des
entreprises
à l'export

Autrement dit, **la norme est un passeport pour mieux vendre hors de ses frontières.**

C'est un **gage de confiance** pour accéder à un marché, doublé d'un **attribut d'image** et d'un **gain de temps.**

De plus, les normes volontaires ouvrent les portes de **l'interopérabilité** entre différents acteurs proposant différents produits et services.

“ Participer à la normalisation signifie une amélioration et une optimisation de nos façons de faire, et constitue un argument marketing et un argument commercial vis-à-vis de certains appels d'offres. ”

La présidente de Linguaphone France

Source : Étude Impact économique de la normalisation, janvier 2016, AFNOR.

NORMALISATION = LEVIER DE COMPÉTITIVITÉ

VECTEUR DE PERFORMANCE

€

15Md€

C'est l'apport annuel
estimé de l'utilisation
Des normes
volontaires au
chiffre d'affaires
des entreprises
françaises

Autrement dit, **si les entreprises n'appliquaient pas les normes pour leurs produits et services, elles vendraient moins, donc produiraient moins.**

- **Gagner du temps** en participant en amont à l'élaboration des normes
- **Réduire ses coûts** en utilisant les normes volontaires => optimisation de l'utilisation et la maintenance des installations, harmonisation des outils de production, suivi, donc réduction de certaines consommations (eau, énergie) grâce aux normes de systèmes de management environnemental et énergétique.

STRATEGIE FRANCAISE DE NORMALISATION 2019



La lutte contre
le dérèglement
climatique



Une société
plus inclusive



Une numérisation
maîtrisée

Les thématiques sectorielles :

- Intelligence artificielle
- Sécurité
- Stockage de l'énergie
- Nanotechnologies
- Textiles techniques et nouveaux matériaux intelligents

Les thématiques transversales :

- Villes et territoires durables et intelligentes
- Confiance et excellence pour les services
- Transition écologique
- Mieux-manger, bien-vivre et bien- vieillir
- Technologies numériques
- Industrie du futur
- Mobilité et logistique autonomes et pilotées

STRATEGIE FRANCAISE DE NORMALISATION 2019

Adopter une « posture » adaptée aux enjeux des acteurs français

GRILLE DE LECTURE

Ainsi, la Stratégie française de normalisation articule des réponses aux besoins économiques, environnementaux et sociétaux d'un développement durable.

Ces trois angles de vue irriguent chacun des enjeux de sept thématiques transverses et cinq thématiques spécifiques.

À chaque thématique transverse sont associés des objectifs prenant en compte la manière dont les acteurs français choisissent de se positionner.



Trois niveaux d'implication sont distingués :

MENER Il s'agit d'un enjeu majeur pour la France ; les acteurs français s'impliquent activement et prennent des responsabilités (secrétariats et présidences de comités techniques et sous-comités, animation de groupes de travail...).



INFLUENCER Il s'agit d'un enjeu important ; les acteurs français contribuent (en portant des nouveaux sujets, en commentant les projets de normes pour les faire évoluer) et cherchent des alliances pour faire entendre leur voix.



VEILLER La thématique présente un intérêt ; les acteurs français effectuent un suivi des travaux et relaient au niveau national les documents normatifs internationaux et européens pertinents.

STRATÉGIE FRANÇAISE DE NORMALISATION

Exemple de niveaux d'implication : TRANSITION ÉCOLOGIQUE

■ ■ ■ Les objectifs



MENER

→ Garder la position de leader en valorisant les positions et initiatives des acteurs français à l'international sur l'économie circulaire et en confortant la place de la France comme chef de file sur les thématiques de lutte contre le changement climatique.



INFLUENCER

→ Promouvoir les sujets de normalisation en soutien à la **transition énergétique** : infrastructures intelligentes de réseaux électriques, développement du courant continu basse tension (LVDC) en réponse au besoin d'électrification dans les économies en développement, développement des énergies bas carbone (électricité, hydrogène, biomasse, biométhane...), écoconception des équipements pour qu'ils soient moins énergivores.

→ Jouer un rôle actif sur la scène internationale sur la question de la mesure et de la prise en compte de la biodiversité.



**LA NORME
VOLONTAIRE,**
Qu'en retenir ?
Quels bénéfices ?
Quels liens avec
l'innovation ?



QUE RETENIR ?



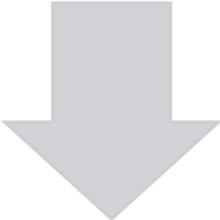
« MORALITÉ »

La normalisation volontaire
=
une **donnée d'entrée de votre stratégie !**

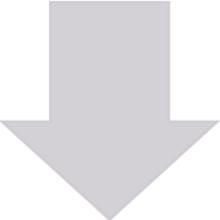


POURQUOI UN ACTEUR EN POSTURE D'INNOVATION DOIT-IL S'INTÉRESSER À LA NORMALISATION ?

La norme volontaire, **oriente les usages**
sur un marché !



Vous souhaitez **développer votre**
innovation sur un marché ?



CQFD !

ILLUSTRATION

1



« Voici ma carte »

Elles ont tout révolutionné en quelque 30 ans. Elles sont partout, désormais. Dans les milieux « select », il est même très chic d'ouvrir un porte-cartes qui en contienne de toutes les couleurs, et qui servent à toutes sortes de choses – à payer ses achats, à régler son pharmacien, à entrer dans le parking de son immeuble. Difficile d'y échapper, pour tout dire. Quelle chaîne de supermarchés n'a pas sa carte de fidélité, quelle enseigne nationale n'a pas sa carte « privilège » à débit différé ? Aussi divers soient-ils, ces petits rectangles de plastique ont bien des points communs qui font qu'une même carte bancaire, par exemple, entre dans tous les distributeurs du monde. C'est cela, une norme.



46,8€
MONTANT MOYEN
D'UNE TRANSACTION
par carte bancaire
en France en 2013.
(Source : Groupement des cartes
bancaires)

185
C'EST LE NOMBRE
DE PAIEMENTS
par carte bancaire
et par seconde en
France en 2015.
(Source : Groupement des cartes
bancaires)

10,2
MILLIARDS DE
CARTES DE DÉBIT
de crédit et de
cartes prépayées
circulation dans
monde à fin 201
(Source : The Nielson Report)

DEUX QUESTIONS CLÉS

Voir ce que le marché visé a **déjà défini** en termes d'**attentes**, de **repères**, ... à intégrer à mon concept.



Envisager comment **valoriser mon concept**, voire comment « **orienter** » le marché ciblé vers MA solution.

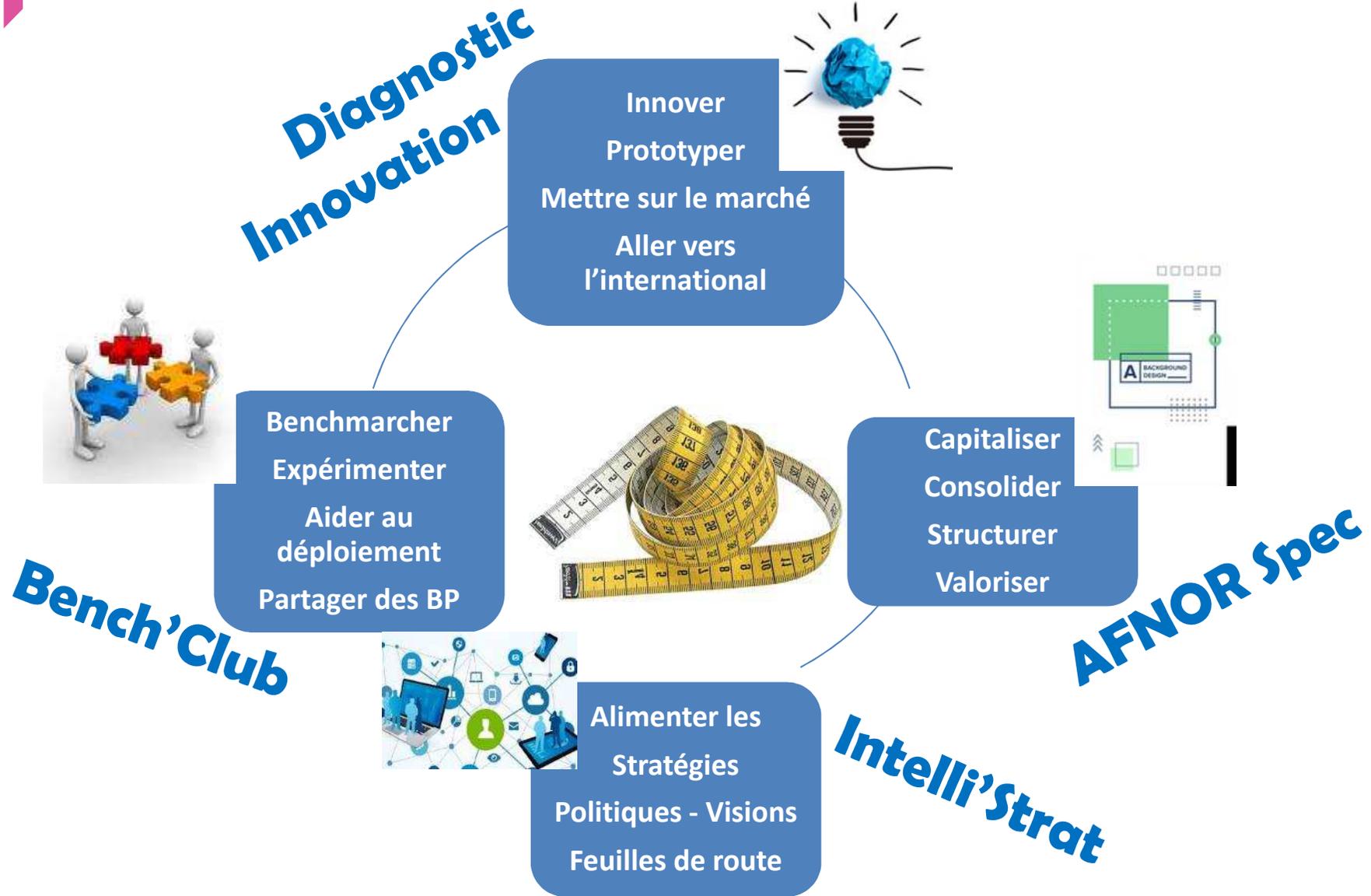
**La
normalisation
volontaire
=
Un levier de
développement**

**DES MOYENS RAPIDES
POUR SOUTENIR VOS
INNOVATIONS**

**PENSEZ
AUX SERVICES
SUR MESURE
D'AFNOR
NORMALISATION**



DES SERVICES À VOTRE MESURE



LE DIAGNOSTIC INNOVATION

UN SERVICE SUR MESURE, DÉDIÉ ET SPÉCIFIQUE AUX ENTREPRISES INNOVANTES



- Identifier l'intérêt de la normalisation volontaire, pour MON projet ?
- Renforcer ma réflexion stratégique



- Outil d'aide à la décision
- Sécurisation de l'action

Eligible aux aides financières en soutien de l'innovation

LE DIAGNOSTIC INNOVATION

LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES



Une **cartographie** des normes clés ou impactantes / projet innovant
Une **identification des enjeux** associés
Périmètre : Fr , EU, Inter



Une **analyse de la faisabilité technique et politique** d'une action en normalisation, (identification des leviers et freins de l'écosystème)
Des **préconisations stratégiques et tactiques**, quant à un éventuel passage à l'action.

Maximisation des chances de réussite du projet

Mieux connaître les attentes du marché cible

Mieux pénétrer, voire orienter, le marché cible

L'AFNOR SPEC

Vous souhaitez donner rapidement de la légitimité à votre solution innovante, valoriser vos pratiques au sein de votre écosystème, rassurer vos investisseurs actuels ou futurs.

AFNOR SPEC répond exactement à vos attentes. En quelques mois, nous vous aidons à élaborer ce document de référence, publié par AFNOR



NOUS VOUS SOUTENONS

Réunir, avec votre aide, les acteurs les plus pertinents pour mener à bien le projet

Assurer la cohérence de votre texte au sein du paysage normatif national et international pour garantir sa légitimité

Piloter la coproduction du texte en toute impartialité

Mettre à votre disposition l'ingénierie et le réseau AFNOR, au service de votre projet

Publier le document finalisé





SOYONS AMBITIEUX ! ...

Et ensuite ?

Votre AFNOR SPEC est maintenant reconnue par votre marché ?

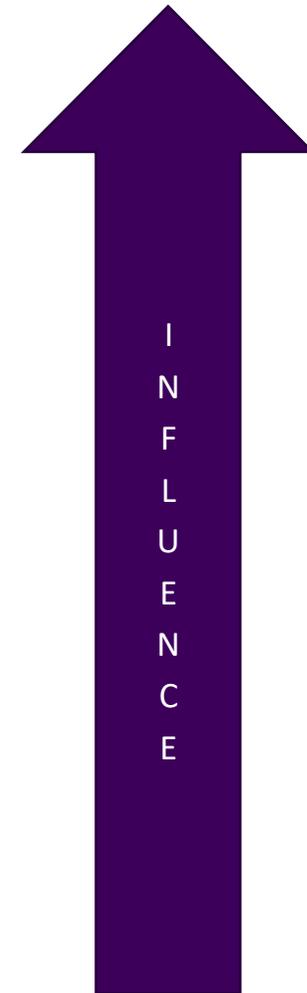
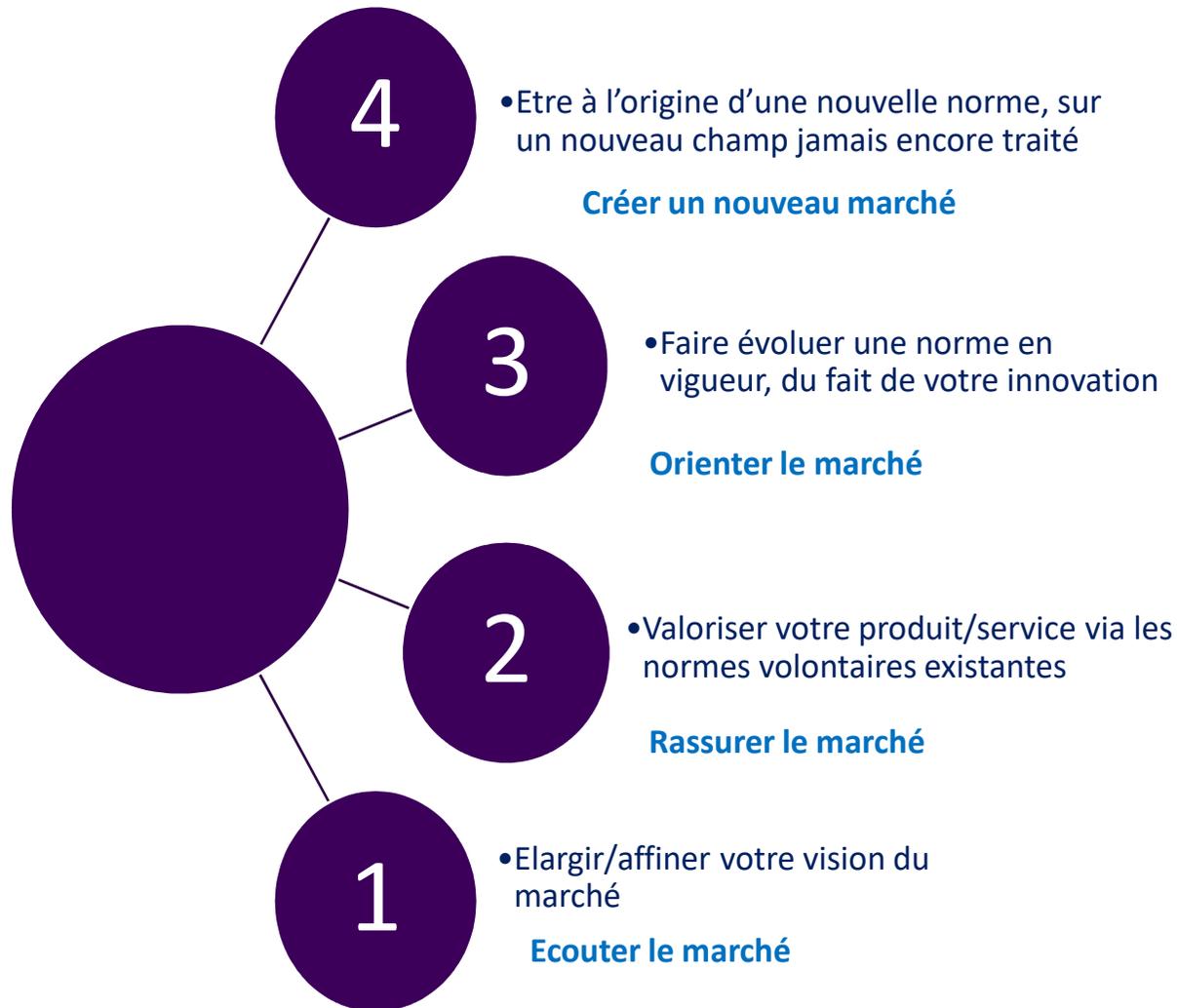
Vous avez tous les talents pour dépasser les frontières et viser l'international avec une **norme volontaire**.

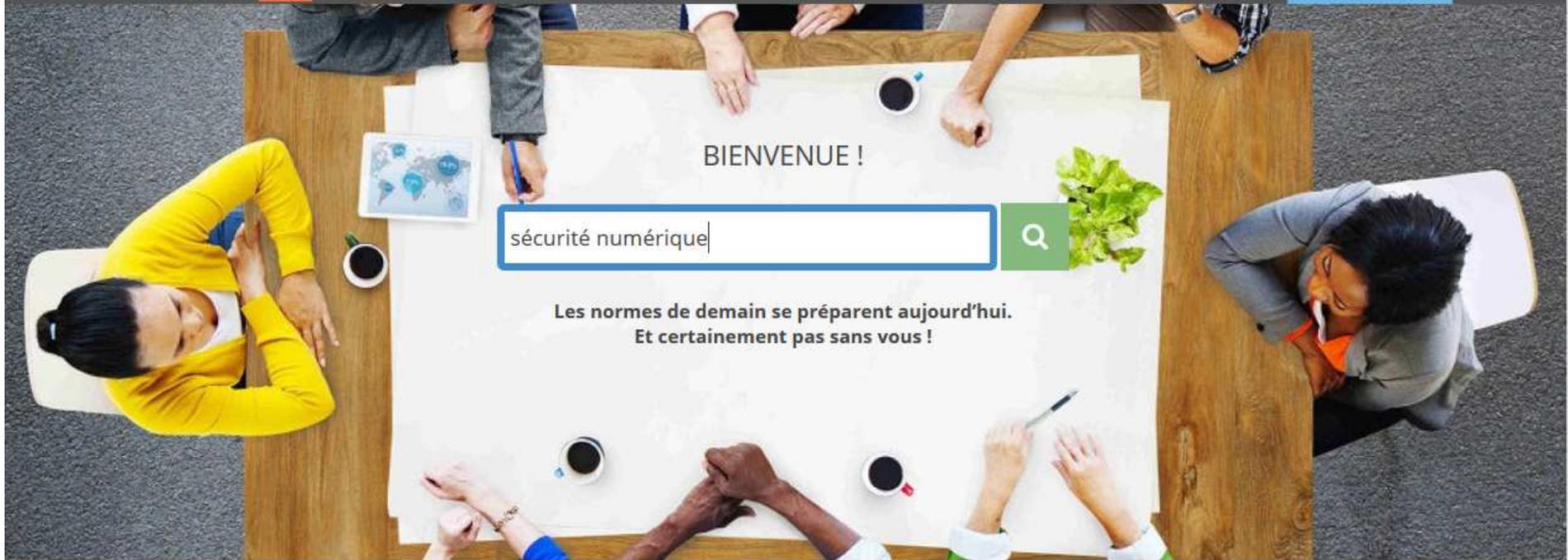
Nous vous accompagnons pour défendre votre texte à **l'échelle européenne** (CEN/CENELEC) **ou internationale** (ISO/IEC).

NORMALISATION
COMMENT VEILLER
COMMENT CONSULTER
COMMENT PARTICIPER



LES POSSIBILITÉS OFFERTES PAR LA NORMALISATION VOLONTAIRE





TOUTES NOS ACTIVITÉS DE NORMALISATION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS



VOUS AUSSI, PARTICIPEZ !

FAITES LA NORME !

LA NORME PAS A PAS

ILS TEMOIGNENT...

Écartement des rails, format d'une carte de crédit, composition des liquides de cigarettes électroniques... Invisible mais omniprésente, la norme volontaire est un **gage de qualité, de sécurité, d'universalité et de performance, au bénéfice de**

80 résultats pour : "securité numérique"

Sauvegarder cette recherche

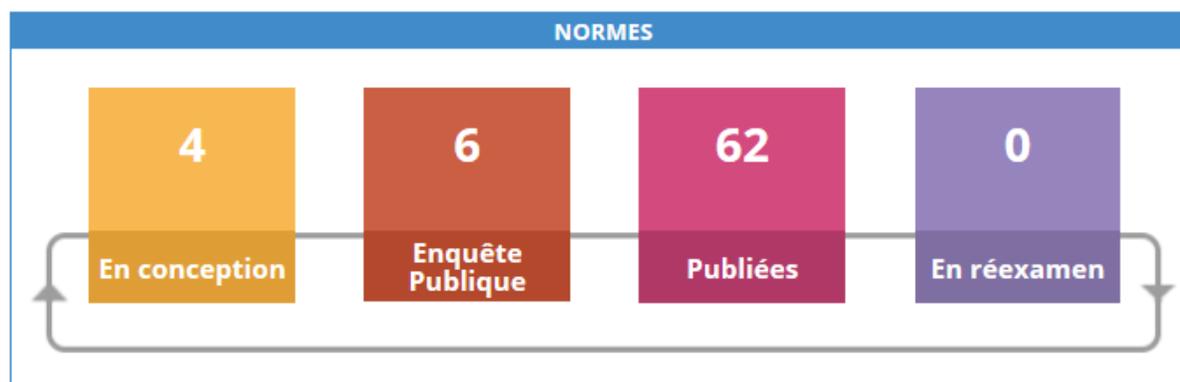


FILTRES :

Secteur d'activité Domaine Filière Plus de critères

Tri :

Trier par



NORMES EN CONCEPTION



Titre	Référence	Filière	Inscription	Avis	Suivi
Technologies de l'information -- Techniques de sécurité -- Authentification d'entité -- Partie 3: Mécanismes utilisant des techniques de signature numériques	ISO/CEI 9798-3	Internationale	23/07/2014		
Technologies de l'information -- Techniques de sécurité -- Signatures numériques anonymes -- Partie 2: Mécanismes utilisant une clé publique de groupe	ISO/CEI 20008-2	Internationale	15/01/2018		

INTEGRER UNE COMMISSION DE NORMALISATION

Accueil > Vos besoins, nos solutions > INTEGRER UNE COMMISSION DE NORMALISATION

En participant à une commission de normalisation, vous participez à la définition des règles du marché, vous faites connaître votre entreprise, société ou organisme auprès des partenaires français, vous bénéficiez d'un réseau relationnel privilégié et y développez votre veille technologique !

En rejoignant les 20.000 professionnels français, vous accédez aux travaux européens et internationaux et négociez avec les autres pays le contenu technique des normes de demain. Vous y développez aussi des réseaux de lobbying et d'alliances afin de défendre les positions françaises et donc... de vous valoriser auprès des grands acteurs économiques nationaux et internationaux !

IMPLIQUEZ-VOUS DANS L'ÉLABORATION DES NORMES DE
VOTRE SECTEUR D'ACTIVITÉ GRÂCE À NOTRE SITE DÉDIÉ



LES CONDITIONS DE PARTICIPATION

CONDITIONS GÉNÉRALES AFNOR

EXONÉRATION FINANCIÈRE RELATIVE À LA NORMALISATION

En application de l'article 14 du décret n° 2009-697, les associations de consommateurs, les associations de protection de l'environnement agréées, les syndicats représentatifs de salariés, les petites et moyennes entreprises de moins de 250 salariées ne dépendant pas à plus de 25 % d'un groupe de plus de 250 salariés, les établissements publics d'enseignement et les établissements publics à caractère scientifique et technologique sont exonérés de contribution financière aux activités des commissions de normalisation.



UNE AIDE FISCALE POUR VOS DÉPENSES DE NORMALISATION

CRÉÉ POUR INCITER
LES ENTREPRISES À INVESTIR DANS
LA RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT
et accroître leur compétitivité,
le dispositif du crédit d'impôt recherche
permet la prise en compte de 50 %
des dépenses de normalisation pour
les entreprises (participation à
des travaux de normalisation
français ou internationaux, frais de
déplacement d'experts...), dès lors
qu'elles sont rattachées à des activités
de recherche et développement. ■

SAVOIR ÊTRE RÉACTIF ET SAVOIR MOBILISER POUR FAIRE FACE AUX NOUVEAUX ENJEUX



Le document AFNOR Spec publié le 27 mars et mis à jour le 28 avril permet de le fabriquer à l'échelle d'un particulier, d'un artisan ou d'un industriel. Des conseils d'entretien et d'usage sont aussi proposés.

MERCI !

11 rue Francis de Pressensé
93 571 La Plaine Saint-Denis Cedex
Tél. 01 41 62 80 00
Fax. 01 49 17 90 00



afnor
NORMALISATION

NORMALISATION = MOYEN DE DEVENIR LE RÉFÉRENT DE VOTRE MARCHÉ

Grâce à la normalisation...

- Vous faites évoluer les pratiques de votre secteur... voire révolutionnez votre marché.
- Vous positionnez vos produits ou services comme des références de votre secteur.



Participer à la normalisation permet de ne pas arriver en retard sur un marché. ”

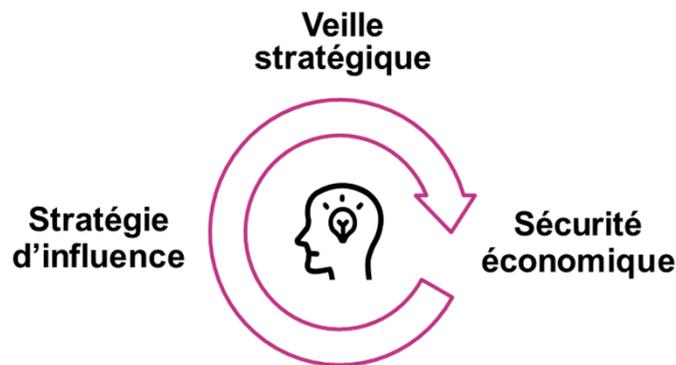


Source : BIPE - étude impact 2016, AFNOR Normalisation

NORMALISATION : UN CATALYSEUR D'INNOVATION

Utiliser la normalisation en AMONT en tant qu'outil d'intelligence économique et de veille technologique favoriser l'émergence d'innovations.

- **Détecter les évolutions** demandées par les acteurs de la société civile/marché
- **Orienter les choix techniques** de la recherche et du développement
- **Imaginer de nouveaux concepts**
- Faire **émerger des idées nouvelles**



“ Pour toutes les entreprises, et en particulier pour les petites structures, c'est un formidable outil de prospective. C'est s'assurer que le choix que l'on fait aujourd'hui au sein de son entreprise restera valable dans un an, trois ans, cinq ans... ”

Le dirigeant de la TPE Mobilead

NORMALISATION : UN CATALYSEUR D'INNOVATION

En AVAL du processus d'innovation, la normalisation volontaire favorise le transfert de technologies innovantes sur les marchés.

Utiliser les normes volontaires c'est :

- **Donner confiance aux utilisateurs** par l'utilisation des normes volontaires qui fournissent des références en matière de terminologie, de méthodes de caractérisation, de mesure de performance des procédés et des produits,
- **Créer les conditions favorables** à l'acceptation et au développement des innovations



Participer au développement des normes en intégrant ses propres innovations c'est :

- **Faciliter l'accès au marché** de ses produits et **augmenter ses parts de marché.**

NORMALISATION = UN OUTIL DE PROMOTION DE VOS INTÉRÊTS À L'INTERNATIONAL

La normalisation : un langage commun, au-delà des frontières géographiques.

S'impliquer dans les travaux de normalisation en Europe ou à l'international, c'est :

- se donner une vitrine supplémentaire
- un tremplin pour faire valoir les intérêts de la France
- un excellent moyen de développer un réseau d'influence



Les mécanismes collectifs de normalisation nous permettent d'anticiper et d'influer sur les changements à venir, de bénéficier d'échanges avec les experts du domaine, d'améliorer notre position concurrentielle. ”

Le directeur général d'Évolution Energie

CE QUI EST CERTAIN ... C'EST QUE L'ON NE NOUS ATTENDRA PAS ...

BIENTÔT, LA DÉFERLANTE DES STANDARDS MADE IN CHINA

La Chine veut imposer ses normes technologiques au monde entier, après les avoir développées sur un immense marché intérieur. Son objectif : contrôler les marchés de demain.

O N NE LES A PAS VUS ARRIVER. Penchés sagement sur leurs feuilles de papier, prenant assidûment des notes sur tout ce qui se disait, les premiers experts envoyés par la Chine au sein de l'International Organization for Standardization (ISO), l'organisme qui gère les normes à l'échelle

Leur mission : gagner la bataille des standards, celle qui va permettre aux fleurons de l'industrie chinoise – Huawei, Haier, Chery, Lenovo, Geely – de partir demain à la conquête de l'Europe et des États-Unis. « Les normes ont longtemps été l'affaire des ingénieurs. Aujourd'hui, la question de savoir qui les déve-

250 %

C'est la progression des postes à responsabilité gagnés par la Chine au sein de l'ISO entre 2004 et 2008, au détriment des pays occidentaux.

taille du marché chinois, les Occidentaux seront souvent contraints de les adopter. « La Chine est en train d'accumuler une puissance de feu dont on ne voit pas encore l'influence, sauf peut-être dans le domaine spatial. Mais demain son avance technologique sera indiscutable », raconte un cadre d'un



500 000
voitures
électriques

C'est l'objectif de production des industriels chinois regroupés en consortium pour imaginer les standards de la voiture propre.

250 %

C'est la progression des postes à responsabilité gagnés par la Chine au sein de l'ISO entre 2004 et 2008, au détriment des pays occidentaux.

NORMALISATION : EXERCER UNE INFLUENCE POUR CONQUÉRIR LES MARCHÉS

Industrie du futur : la guerre des standards a commencé

FREDERIC PARISOT | INDUSTRIE 4.0, PRODUCTIVITE, LOGICIELS & APPLICATIONS | PUBLIE LE 18 JUILLET 2015 A 16H55

TWITTER

FACEBOOK

LINKEDIN

GOOGLE+

EMAIL

Le consortium allemand Industry 4.0 a choisi le standard OPC UA comme norme de communication entre équipements dans son modèle d'usine du futur. Le standard étant encore peu utilisé en France, nos industriels décideront-ils de suivre les décisions allemandes ou d'opter pour un autre standard ?



Industrie du futur : la guerre des standards a commencé

En France, les travaux de normalisation de l'Alliance pour l'industrie du futur ont à peine démarré. Les membres de l'Alliance devront décider s'ils souhaitent pousser à tout prix des technologies franco-françaises, ou s'il est préférable de se conformer à ce qui est désormais considéré comme un standard dans plusieurs régions du globe.

DES ENJEUX POUR LES ENTREPRISES, MAIS AUSSI L'ÉCONOMIE RÉGIONALE ET ... NATIONALE

LesEchos Tous droits réservés - Les Echos 13/5/2013 P.

Querelle franco-allemande sur les bornes de recharge

AUTOMOBILE

Les industriels français vont devoir s'aligner sur la norme allemande.

Paris veut des compensations.

Ingrid Feuerstein
ifeuerstein@lesechos.fr
Renaud Honoré
- Bureau de Bruxelles
rhonore@lesechos.fr



Pour Schneider et Legrand, dont les bornes de recharge représentent un axe de développement, il y aura un impact. Photo RGA/RÉA

Les fabricants français de bornes de recharge risquent d'être pénalisés par une récente décision des autorités européennes sur les normes. Les prises sur lesquelles se brancheront les véhicules électriques devraient adopter le standard défendu par les entreprises allemandes, obligeant les français, comme Schneider, DBT ou Legrand à s'aligner sur un standard qu'ils jugent moins avantageux. « Les Allemands ont été meilleurs en matière de lobbying, alors que nous proposons une solution technique plus sûre », regrette une source proche du gouvernement.

NORMALISATION ET STRATÉGIE D'INFLUENCE

Innovation et intelligence économique

Les mécanismes collectifs de normalisation accompagnent les stratégies innovantes des acteurs français dans le jeu mondial, par :

- / La co-crédation de références de confiance,
- / La mise en place de stratégies d'influence : création d'écosystèmes favorables aux entreprises françaises et promotion de la vision française à l'international ■

